

La carte principale fournit deux informations. La première concerne la valeur ajoutée du secteur qui est produite par commune, représentée par un cercle proportionnel à son volume. La plupart des cartes de valeur ajoutée pour la Belgique en 2008 utilisent la même échelle afin de pouvoir comparer les volumes des différents secteurs. La seconde donnée est celle de la spécificité sectorielle des arrondissements, en couleur de fond. Elle permet de mieux rendre compte des spécificités structurelles.

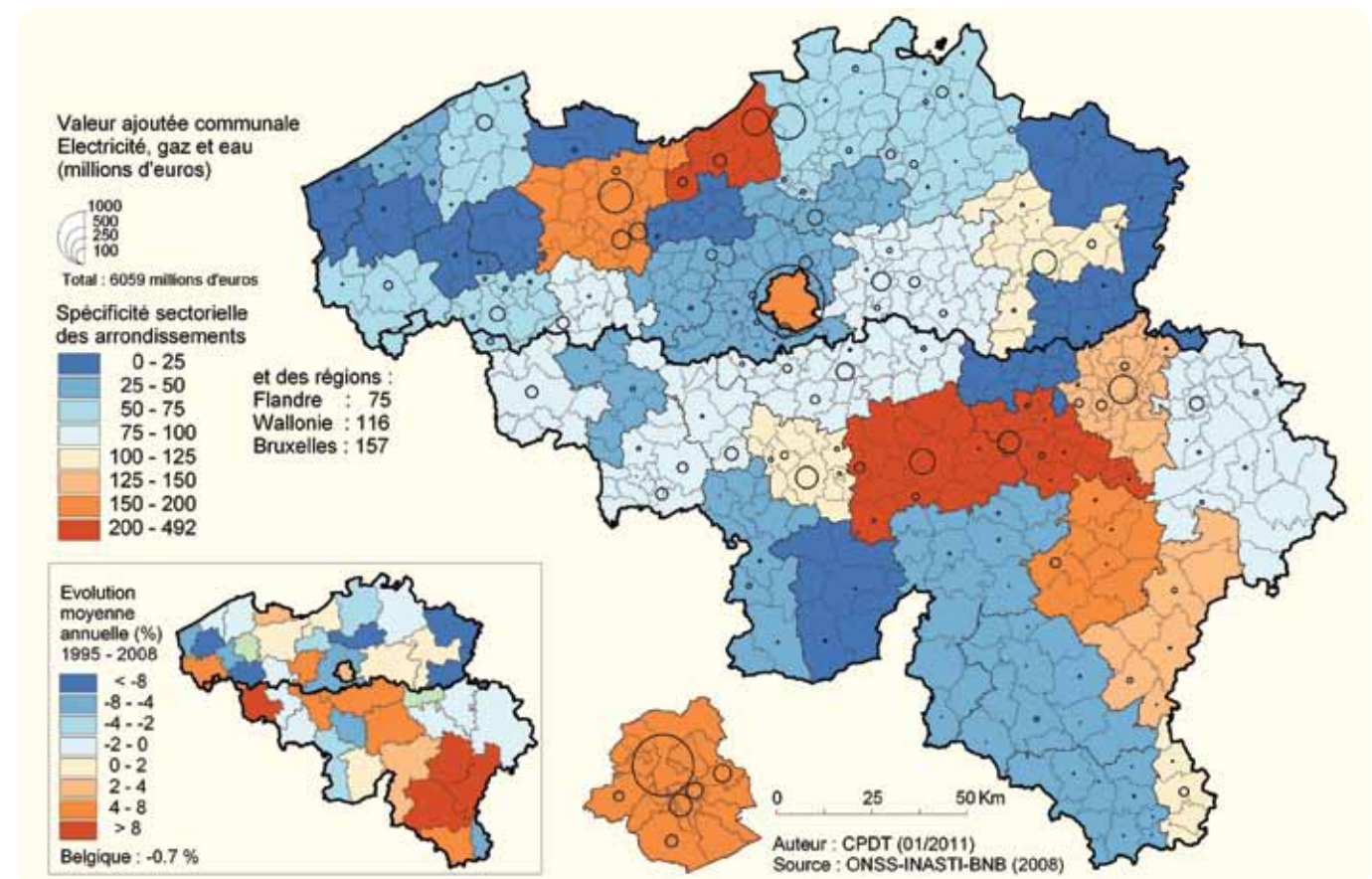
La petite carte indique l'évolution de la valeur ajoutée du secteur par arrondissement (évolution moyenne annuelle 1995 – 2008).

Une grande part du secteur, qui représente 2,0 % de l'économie nationale en 2008, a une orientation administrative pour la distribution de gaz, d'eau et d'électricité à la population. C'est ce qui explique la localisation urbaine de ce secteur et la concentration principale à Bruxelles, où l'administration de la grande compagnie d'électricité nationale, Electrabel, est située.

Les grands pôles de production d'électricité sont les sites des centrales nucléaires de Tihange à Huy et de Doel à Beveren mais aussi ceux des centrales thermiques (...)

Valeur ajoutée de la production et de la distribution d'électricité, de gaz et d'eau en Belgique.

Valeur ajoutée du secteur de la production et de la distribution d'électricité, de gaz et d'eau en Belgique (2008).



V.A de la production et de la distribution d'électricité, de gaz et d'eau en Belgique.

La carte principale fournit deux informations. La première concerne la valeur ajoutée du secteur qui est produite par commune, représentée par un cercle proportionnel à son volume. La plupart des cartes de valeur ajoutée pour la Belgique en 2008 utilisent la même échelle afin de pouvoir comparer les volumes des différents secteurs. La seconde donnée est celle de la spécificité sectorielle des arrondissements, en couleur de fond. Elle permet de mieux rendre compte des spécificités structurelles.

La petite carte indique l'évolution de la valeur ajoutée du secteur par arrondissement (évolution moyenne annuelle 1995 – 2008).

Une grande part du secteur, qui représente 2,0 % de l'économie nationale en 2008, a une orientation administrative pour la distribution de gaz, d'eau et d'électricité à la population. C'est ce qui explique la localisation urbaine de ce secteur et la concentration principale à Bruxelles, où l'administration de la grande compagnie d'électricité nationale, Electrabel, est située.

Les grands pôles de production d'électricité sont les sites des centrales nucléaires de Tihange à Huy et de Doel à Beveren mais aussi ceux des centrales thermiques (Langerlo à Genk, Ruien à Kluisbergen, Drogenbos...) ou hydrauliques principalement sur la Meuse en aval de Namur. L'énergie hydraulique en Haute Belgique ne génère qu'une part négligeable de la production d'électricité.

V.A. de la production et de la distribution d'électricité, de gaz et d'eau en Belgique.

Niveau spatial :

Communes.
Arrondissements.

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

Toutes les cartes de valeur ajoutée 2008, à l'échelle de la Belgique et de la Région wallonne, présentées dans cet atlas, sont réalisées selon le même procédé.

Afin d'estimer les valeurs ajoutées sectorielles de chaque commune, nous utilisons deux types de données : les valeurs ajoutées sectorielles au niveau provincial fournies par la Banque nationale de Belgique (pour l'année 2008) et l'emploi sectoriel par commune, délivré par l'INASTI pour les travailleurs indépendants et par l'ONSS pour les travailleurs salariés (année 2008).

L'ONSS permet de produire une matrice de l'emploi salarié dans 28 secteurs pour les 589 communes de Belgique. En revanche, les données INASTI ne sont pas compatibles avec la division sectorielle NACE. Afin d'attribuer ces données à la division NACE, nous avons utilisé les données de la TVA.

Les valeurs ajoutées pour les 28 secteurs d'activité de chaque province ont été ventilées sur base de l'emploi sectoriel par commune. L'hypothèse de base est que la productivité sectorielle est similaire dans chaque commune de la même province. Ainsi, la valeur ajoutée

du secteur de l'électricité, du gaz et de l'eau a été ventilée en fonction de la part de chaque commune dans l'emploi provincial du secteur.

Les spécificités sectorielles par arrondissement sont calculées comme suit :
Part de la valeur ajoutée du secteur dans l'arrondissement / part de la valeur ajoutée du secteur pour la Belgique.

Méthode de classification :

Classes centrées autour de la moyenne, opposition entre deux couleurs bleues et oranges, respectivement pour les lieux supérieurs et inférieurs à la moyenne.

Données utilisées:

- Emploi ONSS (employés), 28 secteurs NACE 2008.
- Emploi INASTI (indépendants), 28 secteurs INASTI 2008.
- Données TVA (lien code NACE – code INASTI).
- Valeur ajoutée provinciale, 28 secteurs NACE 2008.

Statistiques :

Poids du secteur de l'électricité, du gaz et de l'eau :
2,0 % de la valeur ajoutée totale.

Valeurs ajoutées communales :

- Somme : 6 059 millions d'euros
- Valeur minimum : 0
- Valeur maximum : 1 326 millions d'euros

Spécificité structurelle des arrondissements :

- Moyenne : 100
- Valeur minimum : 0
- Valeur maximum : 492

Croissance moyenne annuelle des arrondissements :

- Moyenne : -0,7 %
- Valeur minimum : -26,3 %
- Valeur maximum : 22,5 %

Sources des données :

- Office National de Sécurité Sociale (ONSS ; <http://www.onss.be/onssrsz/fr/home.htm>).
- Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI – Belgique ; <http://www.rsvz-inasti.fgov.be/fr/index.htm>).
- Banque nationale de Belgique (BNB ; <http://www.nbb.be>).

Auteurs :

- Pablo Medina Lockhart
pmedinal@ulb.ac.be
- Prof. Christian Vanderhoven
cvdmotte@ulb.ac.be

Valeur ajoutée communale
Electricité, gaz et eau
(millions d'euros)



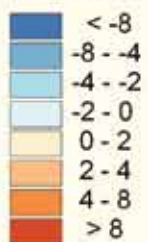
Total : 6059 millions d'euros

Spécificité sectorielle
des arrondissements



et des régions :
Flandre : 75
Wallonie : 116
Bruxelles : 157

Evolution
moyenne
annuelle (%)
1995 - 2008



Belgique : -0.7 %

